

## CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE TRANSFERT BONUS

Le service Transfert Bonus permet à tout Client éligible de transférer tout ou partie du bonus crédit disponible dans son compte mobile prépayé Orange éligible vers un autre compte mobile prépayé Orange éligible, sous réserve des conditions prévues par les présentes.

- ✚ Le service Transfert Bonus est ouvert aux clients Jamono Allo, Jamono Max, Jamono New S'cool, Jamono Pro et Kirène avec Orange
- ✚ Le service Transfert Bonus est facturé sur le compteur recharge principal à vingt (20) Frs CFA Toutes Taxes Comprises pour chaque transfert
- ✚ Le bonus transféré est valable pour une durée de quarante-huit (48) heures. La partie non utilisée à la fin des quarante-huit (48) heures suivant son positionnement est retirée.
- ✚ Le bonus transféré est positionné dans le compteur Transfert Bonus Reçu du destinataire éligible.
- ✚ Les transferts sont possibles à partir de dix (10) Frs CFA jusqu'à deux mille cinq (2 500) Frs CFA.
- ✚ Il est autorisé deux (02) transferts bonus par jour.
- ✚ Le Client éligible ne peut transférer plus de cinq mille (5 000) Frs CFA de bonus par mois calendaires (c'est-à-dire que du 1<sup>er</sup> au dernier jour du mois calendaire). Les transferts sont autorisés entre les clients Jamono ou entre les clients Kirène avec Orange
- ✚ Les transferts entre les clients Jamono et Kirène avec Orange ne sont pas autorisés
- ✚ Le Transfert Bonus reçu est valable vers le réseau Orange uniquement
- ✚ Le Transfert Bonus reçu ne permet pas d'appeler vers les autres réseaux en national et à l'international
- ✚ Le Client s'interdit d'utiliser le Service Transfert Bonus pour vendre du crédit téléphonique ou revendre le bonus acquis par l'achat de crédit téléphonique.
- ✚ SONATEL se réserve le droit de suspendre le service en cas de non-respect par le Client des présentes ou en cas dysfonctionnement.
- ✚ SONATEL se réserve le droit de modifier les présentes conditions sous réserve d'en informer les clients sur le site Orange.sn.